

Association Kervihan



Editorial

Architecture et Bienveillance,

Lieu de vie, lieu d'accompagnement et de soins, lieu de travail du personnel, lieu d'accueil des familles : l'établissement doit concilier au quotidien toutes ces fonctionnalités. Par conséquent, la conception architecturale des bâtiments prend une place prépondérante dans notre réflexion.



La loi 2002.2 place le résident au centre du dispositif institutionnel. Mais qu'en est-il de l'architecture des bâtiments ? Une question essentielle car l'organisation de l'espace contribue ou, a contrario peut nuire, à la qualité de la prise en charge et au cadre de vie des usagers.

Construits à partir des années 70, une partie de nos résidences ne sont plus adaptées aux besoins actuels des enfants et des adultes. L'aménagement des structures doit en outre répondre à de nouvelles problématiques telles que, la prise en charge des pathologies liées aux troubles envahissants du comportement, ou au vieillissement des personnes. La question architecturale revêt donc aujourd'hui une importance majeure.

Cette réflexion, qui porte sur l'organisation spatiale des bâtiments et qui doit prendre en compte des aspects liés à la lumière, aux couleurs, aux sons, à la signalétique par exemple, participe désormais à part entière à la qualité de l'accompagnement. Elle intervient pour tous les types de projets, qu'ils concernent des extensions, des restructurations ou des constructions.

L'enjeu est donc d'articuler projet d'établissement, projet de vie et projet architectural.

Avec l'extension du foyer Gwen Ran par ESPACIL, l'engagement dans les prochains mois des travaux de rénovation de l'IME de Kerdreineg, la réflexion d'ores et déjà lancée sur le FAM de Ker Sioul et sur l'IME des Enfants de Kervihan...

C'est l'un des objectifs prioritaires de l'Association Kervihan soutenue en cela par la Fondation Claude POMPIDOU.

Sébastien MAILLARD
Directeur Général

Agenda

Le 02 avril 2013

Gwen Ran ouvre ses portes à 18 nouveaux résidents

Le 17 avril 2013

Kerdreineg organise une journée TOUS À CHEVAL et invite à cette occasion les usagers des établissements de l'association.

Le 24 mai 2013

Le SESSAD Bleu Cerise propose aux parents une représentation des talents de leurs enfants sur la piste du BING BANG CIRCUS.

Le 29 mai 2013

Ker Sioul vous propose de COURIR, seul, accompagné, en fauteuil ou en joëlette.

Le 21 juin 2013

L'Association organise son Assemblée Générale.

Partenariat, la ville de Caudan

Bien des projets de réalisations d'établissements ou de services ne pourraient voir le jour sans l'appui de communes engagées dans des politiques volontaristes économiques mais aussi sociales. L'Association Kervihan sait ainsi pouvoir compter sur un partenariat fort et continu avec la ville de Caudan.

Monsieur FALQUERO et son Conseil, sollicités il y a maintenant plus de dix années par la Fondation Claude POMPIDOU, ont répondu très favorablement à un projet de création d'une structure qui allait devenir l'IME Kergadaud. Les conditions d'acquisition du terrain ont rendu non seulement possible la réalisation du projet, en limitant le coût immobilier de manière substantielle, mais aussi par ricochet, de nuancer l'impact sur la location due et donc sur le fonctionnement, c'est-à-dire les moyens directement dédiés à l'accompagnement des enfants. C'est cet engagement que la municipalité de CAUDAN a renouvelé en décembre dernier afin de permettre une possible extension de notre IME.

Au-delà du projet immobilier, c'est dans le quotidien que se vérifie la valeur de ce partenariat.

La mise à disposition des équipes

de la commune, mais aussi les relations nouées avec la Résidence Anne de Bretagne, l'EHPAD Kergoff ou encore l'École Jules Verne, sont autant d'atouts qui nous permettent d'intégrer notre établissement dans la vie de la Cité.

Nous retrouvons la même qualité de relation et de soutien avec les communes de BRÉHAN, CRÉDIN et PONTIVY dans lesquelles nos établissements sont situés.

La participation des enfants et des adultes à différents événements initiés par ces collectivités est l'exemple de cette volonté d'inclusion portée par les élus et nos responsables associatifs. Cette volonté partagée est aussi le gage du renforcement de notre action en direction des personnes handicapées et de son développement.

Sébastien MAILLARD
Directeur Général



Bienveillance, la commission associative

Pour répondre au mieux aux interrogations croissantes du personnel dans la gestion des comportements des résidents, il a été décidé en 2010 de créer une commission associative pour la **prévention de la violence et promotion de la bienveillance**, avec le soutien du CREAL de Bretagne (Centre Régional d'Études et d'Actions sur les Inadaptations et les Handicaps). Celle-ci est composée de professionnels pluridisciplinaires de l'Association KERVIHAN.

Suite au plan d'action défini par ce groupe de réflexion, chaque établissement s'est engagé à mettre en œuvre les moyens pour promouvoir la bienveillance.

Chaque établissement de l'Association Kervihan a ainsi créé une commission Bienveillance représentée par l'un de ses membres aux rencontres de la commission associative.



Celle-ci se réunit une fois par trimestre et est composée d'un représentant de chaque structure, de Sébastien MAILLARD, le Directeur Général de l'Association et d'Anne Frédérique GUILLOU, la Responsable Qualité.

Sa mission principale est :

- d'effectuer une évaluation sur la prévention de la gestion des risques à partir d'un tableau de bord et de suivre la réalisation des plans d'actions,
- de porter une réflexion sur nos pratiques, sur le fonctionnement des établissements, de rédiger des documents associatifs, procédures...

Actuellement les travaux suivants sont en cours :

- le suivi du tableau de bord d'évaluation des risques, et des axes d'améliorations fixés,
- les fiches de signalement d'évènements indésirables, analyses, retours et actions correctives et préventives à mettre en place,
- la vie de l'établissement, les remontées des représentants, les retours des actions correctives à mettre en place,
- le retour sur les réunions de la commission associative et les divers documents associatifs mis en place.

Lors des prochaines rencontres, nous travaillerons à la rédaction d'une Charte de Bienveillance à destination des salariés, mais aussi nous porterons une réflexion sur des modèles de protocoles ou conduites à tenir.

Nous évoquons aussi l'importance d'une bonne communication sur les actions menées, sur les répercussions que peuvent avoir ces signalements. C'est aussi un moyen pour maintenir une vigilance permanente sur la qualité de service apportée au bénéficiaire. Cependant, pour avoir une plus grande représentativité et afin de travailler de manière plus détaillée sur les thèmes définis, les commissions bienveillance de établissements peuvent être ouvertes afin d'y inclure des représentants des unités.

*La Commission Associative Bienveillance
Laurence PETER, Chantal LAMOUR,
Nathalie ARS, Véronique LE CORRE,
Virginie GRIZARD*

Kerdreineg, le projet de rénovation de l'établissement

Le travail de réflexion autour du projet d'établissement qui a été mené en 2011 par l'équipe pluridisciplinaire de Kerdreineg, a mis en lumière et en mots, les deux grands axes d'évolution qui seront ceux de l'établissement pour les années à venir : l'adaptation de l'IME pour lui permettre d'accueillir à la fois des enfants et de grands adolescents et l'adaptation de l'IME pour lui permettre d'accompagner des enfants polyhandicapés avec ou sans troubles envahissants du développement. La question de la réadaptation des locaux s'est ainsi imposée très rapidement.

En effet, comment la structure pourra, de manière cohérente, proposer à la fois des prises en charge de jeunes enfants et de grands adolescents ? Comment pourra-t-elle accompagner à la fois, des personnes pour lesquelles le handicap moteur est prépondérant, mais aussi des usagers atteints de gros troubles envahissants du développement ?

Forts du soutien indéfectible de la Fondation Claude POM-PIDOU, propriétaire du bâtiment construit en 1986, nous avons pu nous lancer dans un vaste chantier de réflexion quant à la reconfiguration des locaux, aidé en cela par Monsieur VOIRIN, architecte de la Fonda-

tion, pour :

- créer des unités respectueuses de la spécificité de la vie des groupes dans le bâtiment principal,
- créer des chambres individuelles et des salles de bain adaptées,
- créer des espaces de vie et d'accompagnement collectifs.

Nous sommes aujourd'hui parvenus au terme de cette période d'étude architecturale, technique et financière. Nous pouvons donc annoncer le démarrage des travaux d'adaptation des locaux dans les tous prochains mois pour une durée du chantier estimée à 14 mois. En réponse à nos attentes, la

priorité donnée au programme de rénovation est d'offrir à chaque usager de l'IME une chambre individuelle qui permettra de garantir à chacun intimité et personnalisation de son lieu de vie.

Quant aux petites maisons attenantes à l'établissement principal, elles seront reconverties. L'une en un lieu d'accueil pour les familles lorsqu'elles souhaitent passer un moment avec leur enfant en dehors de l'unité de vie, l'autre en un lieu d'activités de jour.

*Responsable de l'IME Kerdreineg
Evelyne ROUILLARD*

